



Conseil économique et social

Distr. générale
23 septembre 2022
Français
Original : anglais

Commission des stupéfiants

Reprise de la soixante-cinquième session

Vienne, 8 et 9 décembre 2022

Point 4 b) de l'ordre du jour

Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique : directives sur les questions politiques et budgétaires pour le programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Reprise de la trente et unième session

Vienne, 8 et 9 décembre 2022

Point 4 b) de l'ordre du jour

Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique : directives sur les questions politiques et budgétaires pour le programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

Exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2022-2023

Rapport de la Directrice exécutive

Résumé

On trouvera dans le présent rapport une description des ajustements à apporter au budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) pour l'exercice biennal 2022-2023 ([E/CN.7/2021/11-E/CN.15/2021/18](#)) ainsi que des informations sur l'exécution de la Stratégie de l'ONUDC pour la période 2021-2025 et sur les initiatives relatives à la réforme de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Il contient également des informations sur l'examen du modèle de financement de l'Office, les activités de mobilisation de fonds et les incidences de la crise due à la maladie à coronavirus (COVID-19), comme cela avait été demandé par la Commission des stupéfiants dans sa résolution 64/6 et par la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale dans sa résolution 30/2.

Le montant des fonds destinés à des fins spéciales a été porté à 691,0 millions de dollars, ce qui correspond à une augmentation de 105,8 millions par rapport au montant global de 585,2 millions de dollars approuvé par la Commission des stupéfiants dans sa résolution 64/6 et par la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale dans sa résolution 30/2. Les prévisions relatives à l'exécution des programmes, qui ont été minutieusement analysées au regard des difficultés et des risques découlant de la pandémie de COVID-19 et de l'actualité mondiale, feront l'objet d'un suivi rigoureux. Les prévisions au titre des dépenses d'appui aux programmes ont été revues à la hausse pour s'établir à 53,7 millions de dollars, soit 2,0 millions de dollars de plus que leur montant initial, en raison de besoins supplémentaires estimés à 3,3 millions de dollars, partiellement compensés par une réduction de 0,6 million de dollars découlant de l'actualisation des coûts et par des économies d'un montant de 0,7 million de dollars.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (9 novembre 2022).



La légère hausse des prévisions de dépenses d'appui aux programmes, qui suit celle relative à l'exécution des programmes et qui est entièrement couverte par l'augmentation des recettes attendues au titre de l'appui aux programmes, permettra à l'Office de lever la suspension temporaire du recrutement et de faire face aux besoins immédiats dans les domaines des opérations, de la recherche, des politiques et des activités d'appui. Le montant initialement approuvé des fonds destinés à des fins générales, de 8,7 millions de dollars, reste inchangé.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Orientation stratégique de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime	4
A. Stratégie de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour la période 2021-2025	4
B. Incidences de la COVID-19 sur l'exécution des programmes, et difficultés et risques découlant de l'actualité mondiale	5
C. Examen du modèle de financement de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime	7
III. Initiatives prises à l'échelle du Secrétariat	8
A. Réforme du système des Nations Unies pour le développement	8
B. Réforme du mode de gestion de l'Organisation des Nations Unies	9
IV. Aperçu de la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime	11
V. Exécution du budget et prévisions révisées pour l'exercice biennal	13
A. Prévisions de dépenses révisées pour l'exercice biennal 2022-2023	13
B. Économies	17
C. Soldes des fonds	18
VI. Conclusions	18
Annexes	
I. Affectation des contributions volontaires destinées à des fins spéciales au cours des exercices biennaux 2020-2021 et 2022-2023	19
II. Prévisions révisées concernant les ressources pour l'exercice biennal 2022-2023	26
III. Situation financière	27
A. Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues	27
B. Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale	28
IV. Projet de résolution relatif au Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, soumis à la Commission des stupéfiants pour adoption	30
V. Projet de résolution relatif au Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, soumis à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale pour adoption	32

I. Introduction

1. À la reprise de sa soixante-quatrième session, la Commission des stupéfiants a adopté la résolution 64/6, intitulée « Budget du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues pour l'exercice biennal 2022-2023 », dans laquelle elle a approuvé l'utilisation des fonds destinés à des fins générales prévue pour l'exercice biennal 2022-2023 au titre dudit Fonds et entériné les prévisions relatives aux fonds destinés à des fins spéciales et aux fonds d'appui aux programmes pour 2022-2023. À sa trentième session, la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale a adopté une résolution équivalente intitulée « Budget du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale pour l'exercice biennal 2022-2023 » (résolution 30/2), dans laquelle elle a pris des dispositions identiques concernant le Fonds en question.

2. Le présent rapport a pour principal objectif d'informer les États Membres de l'exécution du budget consolidé pour l'exercice biennal 2022-2023 et des ajustements à y apporter. Par ailleurs, il contient des informations concernant la mise en œuvre de la stratégie de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) pour la période 2021-2025, la conduite des initiatives relatives à la réforme de l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'examen du modèle de financement de l'Office et les activités de mobilisation de fonds. Il renseigne également sur les incidences de la crise due à la maladie à coronavirus (COVID-19), sur les mesures engagées par l'Office pour y faire face et sur les risques et difficultés qui découlent de l'actualité mondiale. Les tableaux 1 à 6 présentent les prévisions révisées pour l'exercice biennal 2022-2023. L'annexe I présente l'exécution du budget par thème, par région, par division et par fonds.

3. On ne trouvera pas dans le présent rapport d'informations sur les ajustements touchant les crédits du budget ordinaire de l'ONU destinés à financer l'ONUDC, car celles-ci seront présentées dans le projet de budget-programme pour 2023, qui sera soumis à l'Assemblée générale pour approbation en décembre 2022.

II. Orientation stratégique de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

A. Stratégie de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour la période 2021-2025

4. Lancée en février 2021, la Stratégie de l'ONUDC pour la période 2021-2025 décrit la mission de l'Office ainsi que ses fonctions, qui englobent le travail normatif, la recherche et l'assistance technique, et trace clairement la voie à suivre à moyen terme. La Stratégie énonce des engagements clefs, qui s'articulent autour de cinq domaines thématiques : a) aborder et combattre le problème mondial de la drogue ; b) prévenir et combattre la criminalité organisée ; c) prévenir et combattre la corruption et la criminalité économique ; d) prévenir et combattre le terrorisme ; et e) prévenir la criminalité et promouvoir la justice pénale. Dans l'ensemble des activités qu'il consacre à ces domaines, l'ONUDC est résolu à garantir la prise en compte systématique des engagements transversaux relatifs à l'égalité des genres et à l'avancement des femmes, aux droits humains, à la protection de l'enfance et à l'autonomisation des jeunes. Certains facteurs décisifs en matière de changement et d'efficacité sont en outre recensés, comme l'amélioration de la communication, les travaux de recherche et d'analyse, l'innovation et les partenariats, qui permettront d'appuyer et de renforcer la mise en œuvre des priorités définies dans la Stratégie.

5. La Stratégie définit l'approche de l'ONUDC, qui se caractérise par le renforcement de l'action multilatérale dans la lutte contre la drogue, la criminalité, la corruption et le terrorisme. S'appuyant sur une vision et des compétences de spécialistes du monde entier, une large présence sur le terrain et des recherches et des analyses de grande qualité, l'ONUDC aide les États Membres à faire face aux

menaces qui concernent ses domaines de compétence. Depuis son siège à Vienne et à travers un réseau de bureaux extérieurs employant plus de 2 700 personnes dans 97 pays, l'ONUDD œuvre à la mise en place d'institutions nationales solides capables de veiller au respect de l'état de droit, de lutter contre l'impunité et d'assurer à tous et toutes l'égalité d'accès à la justice. En outre, l'Office se propose de renforcer la coopération internationale en tirant pleinement parti des instruments internationaux, en appuyant la constitution de réseaux et le renforcement des capacités et en élaborant des outils pratiques et des bases de connaissances. L'ONUDD s'efforce également de mettre en place des dispositifs d'appui globaux pour les États Membres, soutient l'établissement de partenariats multipartites et favorise le renforcement de la résilience au niveau local, afin que personne ne soit laissé de côté.

6. À l'avenir, l'ONUDD cherchera à élargir les nombreux processus et initiatives déjà engagés pour assurer la mise en œuvre de la Stratégie. Il a par exemple déjà lancé sa Vision stratégique pour l'Afrique 2030 et sa Vision stratégique pour l'Amérique latine et les Caraïbes pour la période 2022-2025, ainsi que des programmes régionaux pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique et pour l'Asie centrale, et il continuera à élaborer des cadres stratégiques à l'échelle des régions et des pays, en se conformant rigoureusement à la Stratégie. Sur le plan thématique également, l'ONUDD renforce la planification stratégique afin d'améliorer son appui aux États Membres, comme dans le cadre de la Stratégie sur les drogues synthétiques et de son nouveau programme mondial sur la prévention et la lutte contre le terrorisme. En outre, l'Office renforce sa contribution en faveur des engagements transversaux, en s'appuyant notamment sur la nouvelle Stratégie pour l'égalité des genres et l'avancement des femmes (2022-2026) de l'Office des Nations Unies à Vienne et de l'ONUDD, sur la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap et sur un cadre destiné à accélérer l'autonomisation des jeunes, qui sera lancé prochainement.

B. Incidences de la COVID-19 sur l'exécution des programmes, et difficultés et risques découlant de l'actualité mondiale

Incidences de la COVID-19 en matière de programmes et de gouvernance, et enseignements tirés

7. La persistance de la pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur l'exécution des mandats de l'ONUDD, en particulier sur l'organisation de ses réunions intergouvernementales et normatives et de ses activités de renforcement des capacités, ce qui a conduit l'Office à privilégier les activités en ligne plutôt qu'en présentiel et à ajuster ses programmes et ses opérations pour faire face rapidement à l'évolution des besoins des États Membres. Face aux conséquences multiformes de la pandémie sur les drogues et la criminalité organisée, l'ONUDD a mené des recherches et des analyses visant à élaborer et à diffuser des notes d'orientation, des notes de synthèse et des conseils opérationnels fondés sur des données probantes, et mis au point des méthodologies virtuelles pour aider les États Membres à répondre aux besoins essentiels.

8. Conscient qu'il est important de veiller à une amélioration continue, l'ONUDD tiendra pleinement compte des enseignements tirés de l'expérience et des meilleures pratiques suivies en matière d'ajustements et d'adaptation de son mandat pendant la pandémie de COVID-19, et il continuera à se servir des problèmes posés par la COVID 19 comme d'un moteur pour trouver des moyens nouveaux, créatifs et inédits de s'adresser à ses bénéficiaires ainsi qu'au grand public. Par exemple, l'Office a eu recours à de nouveaux modes de communication pour s'adresser aux utilisateurs et utilisatrices des médias sociaux du monde entier, dont le nombre ne cesse de croître, et il est ainsi parvenu, en coopération avec les États Membres, à donner davantage de visibilité à ses travaux. En intégrant des solutions technologiques dans l'organisation de ses manifestations, services et activités, et en proposant des possibilités de participation sous forme virtuelle ou hybride, l'ONUDD a réussi à accroître la participation à distance d'un grand nombre de parties prenantes, comme on a pu le

constater notamment à l'occasion du quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, qui s'est tenu à Kyoto (Japon) au mois de mars 2021.

9. Enfin, pour aider les États Membres à atténuer les problèmes liés à la drogue, à la criminalité et à la corruption, qui sont susceptibles de freiner le processus de reprise après la pandémie, l'ONUDC continuera, par l'intermédiaire de ses organes intergouvernementaux, d'organiser des réunions, de produire des supports de connaissances et de fournir des services d'assistance technique et de renforcement des capacités pour traiter des incidences que la COVID-19, ainsi que d'autres crises émergentes, peuvent avoir sur les questions relatives aux drogues et à la criminalité, et il continuera de renforcer la capacité des systèmes de justice pénale à se préparer à de telles crises, à y faire face et à s'en relever.

Difficultés et risques posés, en matière de programmes, par l'actualité mondiale

10. L'accumulation des crises liées aux changements climatiques, aux atteintes à notre environnement naturel, à des situations prolongées de conflit, aux effets persistants de la pandémie de COVID-19 et, plus récemment, au conflit en Ukraine fait peser une menace sans précédent sur l'économie mondiale et les perspectives de développement. Les pays vulnérables sont soumis à des pressions de plus en plus fortes, qui ont mis en évidence et exacerbé les inégalités et les injustices préexistantes et mis en péril les avancées durement acquises pendant des décennies, allant parfois jusqu'à inverser ce processus, ce qui a des conséquences directes sur les conditions de sécurité et de sûreté à l'intérieur des pays ainsi qu'entre pays voisins.

11. Inévitablement, cette situation a engendré des contraintes pour le financement des programmes de l'ONUDC, les donateurs ayant décidé de revoir en interne leurs priorités budgétaires ou de répondre à des besoins plus pressants. Dans ce contexte, l'ONUDC intensifie les efforts qu'il met en œuvre pour diversifier la base des donateurs contribuant à ses programmes, afin de ne pas trop dépendre d'un petit nombre de donateurs. Par ailleurs, il met rapidement au point des stratégies et des approches globales, à l'échelle de l'organisation, pour faire face à des crises spécifiques, en adaptant ses programmes à l'évolution des circonstances et des priorités, le cas échéant.

12. En Afghanistan, l'arrivée au pouvoir des Taliban a eu des répercussions importantes sur la stabilité du pays et de la région ainsi sur les activités de l'ONUDC, en particulier celles qui concernent les solutions de substitution à la culture du pavot. Pour s'attaquer aux problèmes qui existent déjà ou qui apparaissent du fait de la drogue, de la criminalité et du terrorisme dans le pays et dans ses environs, l'Office a conçu une grille de stabilité stratégique axée sur cinq domaines d'intervention : action politique et mobilisation, suivi de l'évolution des menaces, aide humanitaire et aide à la subsistance, appui opérationnel aux niveaux régional et interrégional, et protection des populations contre le trafic illicite de personnes migrantes et la traite des personnes.

13. Le conflit en Ukraine a engendré une crise humanitaire alarmante ainsi qu'un climat d'insécurité socioéconomique et politique. Alors que l'évolution et les conséquences de ce conflit restent incertaines, l'ONUDC a établi un document décrivant sa contribution à l'appui du Cadre de transition des Nations Unies pour l'Ukraine, qui portera sur les domaines de la santé, de la facilitation du commerce, de la recherche et de l'analyse des menaces et, dans la mesure du possible, du renforcement des capacités en matière de lutte contre la corruption et les flux illicites.

C. Examen du modèle de financement de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

14. Compte tenu de la réduction persistante des recettes destinées à des fins générales et des contraintes continuant de peser sur le budget ordinaire et les fonds d'appui aux programmes, l'ONUDC a commencé à apporter des changements à son modèle de financement au cours de l'exercice biennal 2014-2015, en associant ses activités d'assistance technique à un système de recouvrement intégral des coûts engagés dans les bureaux extérieurs pour l'administration de toutes les contributions extrabudgétaires, y compris pour les programmes conjoints.

15. Conformément aux demandes de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale et de la Commission des stupéfiants, qui engageaient à utiliser les fonds d'appui aux programmes de manière plus souple et plus efficace à l'appui des activités programmatiques, au siège comme sur le terrain, l'ONUDC a procédé à un examen de l'utilisation de ces fonds et s'emploie à affiner son modèle de financement. Il a également examiné l'application de la politique du Secrétariat sur les dépenses d'appui aux programmes dans d'autres entités du Secrétariat. En tenant compte de la Stratégie pour la période 2021-2025, différentes options ont été étudiées en vue d'affiner le modèle de financement de l'ONUDC, notamment les suivantes :

a) Examiner en permanence les structures et processus organisationnels, tant au siège que dans les bureaux extérieurs, en tenant compte des changements découlant des séries de réformes à l'échelle du Secrétariat, et en veillant à ce que les structures des bureaux extérieurs soient adaptées aux besoins réels des programmes, notamment par une catégorisation claire des bureaux extérieurs ;

b) Identifier les coûts supplémentaires qui peuvent, de manière transparente et efficiente, être assimilés à un soutien direct aux activités de programmes financées par des contributions extrabudgétaires. Cela s'applique à la fois au terrain, dans le but de réduire les taux de recouvrement intégral des coûts, et au siège, où un projet pilote de recouvrement direct des coûts est en cours d'introduction dans certains services d'appui ;

c) Mettre en place des stratégies d'augmentation des recettes, dont il est question dans le cadre du plan de collecte de fonds de l'ONUDC.

16. Le recouvrement direct des coûts vise essentiellement à ce que les frais engagés par l'ONUDC soient correctement mesurés et équitablement répartis entre tous les projets, qu'il s'agisse des projets mis en œuvre au siège ou sur le terrain, tout en cherchant à obtenir un résultat global qui soit sans incidence sur les coûts et qui n'implique pas de frais supplémentaires. Ce mécanisme s'accompagne d'une transparence et d'une responsabilité accrues, en particulier vis-à-vis des donateurs, et permettra d'obtenir des taux plus faibles de recouvrement intégral des coûts. Son déploiement se fera de façon mesurée et progressive afin de veiller à ce que l'initiative soit pleinement soutenue et bien comprise. La première phase du projet pilote couvrira les services de transaction liés au traitement des accords de financement, de la mise en œuvre des accords avec les partenaires, des services contractuels des consultants et des salaires. L'ONUDC surveillera les indicateurs clefs de performance que sont la charge de travail, les taux de transaction, l'efficacité et les avantages tirés des améliorations. Sur la base des enseignements tirés et du retour d'information des clients, l'ONUDC examinera le projet pilote pour déterminer s'il convient de l'étendre à d'autres activités relevant des services d'appui (achats et voyages, par exemple) et à d'autres programmes.

17. Par ailleurs, l'ONUDC continuera d'assurer la gestion des risques, d'évaluer la structure des coûts et des bureaux extérieurs par rapport aux besoins des programmes et d'établir de manière transparente le coût des activités des programmes, à l'aide de la fonctionnalité améliorée d'Umoja et en tirant pleinement parti des tableaux de bord d'alerte rapide.

III. Initiatives prises à l'échelle du Secrétariat

A. Réforme du système des Nations Unies pour le développement

18. Quatre ans après l'introduction par le Secrétaire général de réformes de grande ampleur, le système des Nations Unies pour le développement a connu une transformation structurelle profonde, guidée avant tout par le souci d'améliorer l'appui apporté aux États Membres dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et, plus particulièrement, par les résolutions [71/243](#) et [72/279](#) de l'Assemblée générale.

19. Depuis le début de la réforme, l'ONU DC est resté mobilisé en faveur du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et s'est activement impliqué dans son déploiement et sa mise en œuvre dans toutes les régions, afin de répondre aux priorités nationales et d'assurer la réalisation des objectifs de développement durable. En tant que membre actif du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation, l'Office a continué, dans l'esprit de la réforme, de développer des méthodes et des outils innovants pour atténuer les risques posés par les crises actuelles ou potentielles et pour donner du poids à l'évaluation à tous les niveaux politiques, afin de favoriser la prise de décision fondée sur des données probantes.

20. La réforme a conduit à la mise en place de nouveaux outils et de nouvelles plateformes destinés à soutenir le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, à améliorer le respect du principe de responsabilité et à permettre de nouveaux modes de financement. D'après le tout dernier rapport de la Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable sur les travaux du Bureau de la coordination des activités de développement ([E/2022/54](#)), plus de 89 % des gouvernements estimaient que le soutien technique fourni par l'ONU était approprié et conforme aux besoins nationaux, et 90 % étaient d'avis que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents avaient les capacités et les compétences nécessaires pour satisfaire aux besoins de leur pays en matière de développement, avec l'aide des gouvernements, et 81 % considéraient que les équipes de pays des Nations Unies concernées agissaient en collaboration.

21. Les efforts visant à accélérer le déploiement du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable ont commencé à se rapprocher davantage des besoins et des priorités de développement observés au niveau national. À l'échelle mondiale, l'ONU a déployé 121 plans d'intervention socioéconomique dans 139 pays. Dans ce cadre, l'ONU DC a apporté son soutien à 47 États Membres, par l'intermédiaire des équipes de pays des Nations Unies concernées. Ces plans d'intervention sont désormais intégrés aux cadres de coopération de pays, l'objectif étant de veiller à ce que le processus de reprise s'appuie sur les mesures d'urgence adoptées dans les pays en vue d'atteindre les objectifs de développement durable.

22. Selon les données du Bureau de la coordination des activités de développement, 31 cadres de coopération ont été mis en place en 2021, et 26 autres sont en cours de planification ; 48 cadres de coopération seront engagés en 2022 et 16 le seront en 2023. Fin 2023, tous les pays devraient disposer d'une nouvelle génération de cadres de coopération. L'ONU DC participe à l'examen de ces cadres par l'intermédiaire des groupes d'appui des pairs. Au mois de mai 2022, il apportait un appui à 134 pays et territoires, soit au titre des cadres de coopération soit dans le cadre des bilans communs de pays. L'ONU DC est représenté dans 75 % de l'ensemble des cadres de coopération, du fait de sa présence au sein des équipes de pays des Nations Unies ou de ses contributions à distance à leurs travaux, ou de par son implication à l'échelle régionale.

23. Au niveau régional, l'ONU DC contribue aux efforts de réforme dans chacune des cinq régions. En Afrique, par exemple, il est l'un des instigateurs de la coalition étudiant les possibilités et les difficultés sur le thème « Vers la paix, la sécurité et le respect des droits humains », avec le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, et il aide la coalition à renforcer les systèmes intégrés de données et de statistiques relatives au développement durable, avec 16 autres entités des Nations Unies présentes en Afrique de l'Est. Dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, l'ONUSD fait partie de l'équipe spéciale du Mécanisme de coordination régionale chargée du Forum arabe pour le développement durable, au sein de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale. En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'Office copréside les coalitions thématiques sur la criminalité et la violence [conjointement avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)] et sur la gouvernance et les institutions (conjointement avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et le PNUD).

24. L'ONUSD a continué de faciliter l'échange entre pairs des connaissances et des meilleures pratiques concernant la réforme du système des Nations Unies pour le développement, dans le cadre d'un réseau mondial de praticiennes et praticiens. Il prend part à 49 initiatives en cours qui sont financées par des fonds d'affectation spéciale multipartenaires, une modalité de financement encouragée dans le cadre de la réforme du système pour le développement. L'Office a reçu des financements provenant de fonds d'affectation spéciale multipartenaires, notamment le Fonds commun pour les objectifs de développement durable (Cabo Verde, Mexique, Ouzbékistan et Turkménistan), le fonds d'affectation spéciale multiguichets pour la Somalie, le fonds d'affectation spéciale multipartenaires pour le contrôle des armes légères et de petit calibre dans les Balkans occidentaux, le fonds d'affectation spéciale pluripartenaire des Nations Unies pour la pérennisation de la paix en Colombie, le fonds d'affectation spéciale pluripartenaire des Nations Unies pour l'Ouganda, le fonds d'affectation spéciale pour l'Afghanistan, le fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la sécurité humaine dans la région de la mer d'Aral, le fonds de l'Initiative Spotlight (Argentine, Kirghizistan et Mexique), le fonds de la Stratégie des Nations Unies pour le Pacifique, le Fonds du programme « Unité d'action des Nations Unies » pour la République-Unie de Tanzanie, le Fonds pour la consolidation de la paix (Burkina Faso, Cameroun, El Salvador, Gabon, Guatemala, Guinée-Bissau, Haïti, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, Sri Lanka et Tchad) et le partenariat de la République de Moldova pour les objectifs de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que des financements au titre de programmes conjoints avec d'autres entités des Nations Unies (Iran (République islamique d'), Libye, Philippines et Yémen, région du Liptako-Gourma et « Somaliland »).

25. Quatre ans après l'approbation par les États Membres des ambitieuses initiatives de réforme, le système des Nations Unies pour le développement est bien implanté, même s'il doit encore consolider sa présence dans certains domaines. Pour l'ONUSD, la contribution active aux efforts de réforme à tous les niveaux géographiques et thématiques est une priorité depuis le lancement du processus et le restera tout au long de la phase de redressement post-COVID-19. La voie à suivre demeure complexe, et les mandats que détient l'Office dans le cadre des objectifs de développement durable continuent de déterminer le plan d'action. Alors qu'il reste moins de huit ans pour atteindre ces objectifs, l'ONUSD reste déterminé à approfondir son engagement en faveur de l'effort commun dans l'esprit des réformes.

B. Réforme du mode de gestion de l'Organisation des Nations Unies

26. L'ONUSD appuie sans réserve la réforme du mode de gestion approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution [72/266 B](#), intitulée « Un nouveau modèle de gestion pour l'Organisation des Nations Unies », ainsi que dans ses résolutions [72/303](#) et [74/271](#), toutes deux intitulées « Progrès accomplis dans l'élaboration d'un dispositif d'application du principe de responsabilité pour le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ».

Amélioration du système de délégation de pouvoirs

27. Depuis le lancement du nouveau système de délégation de pouvoirs, en janvier 2019, la Direction exécutive de l'ONUDC a reçu une délégation de pouvoirs du Secrétaire général et a elle-même délégué ces pouvoirs aux directeurs et directrices de programmes de l'Office. Soucieux de renforcer le principe de responsabilité et le respect des directives établies par le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, l'ONUDC contrôle les tableaux de bord pertinents, sur lesquels les données le concernant sont comparées à un ensemble standard d'indicateurs clefs de performance, et procède à des examens de la gestion. L'Office a également contribué à la publication de la politique révisée de délégation de pouvoirs ainsi qu'au renforcement des mécanismes d'intervention prévus en cas d'exercice inadéquat des pouvoirs délégués. La gestion de la performance a été améliorée avec le passage d'un processus axé sur la conformité à un processus mettant l'accent sur la responsabilité en matière de résultats, l'objectif étant de favoriser une culture de dialogue permanent entre la direction et le personnel et de promouvoir la collaboration. Les contrats de mission des hauts fonctionnaires pour 2022 ont encore été repensés pour tenir compte des priorités du Secrétaire général et intégrer de nouveaux indicateurs quantitatifs. La politique de partenariat de l'ONUDC, qui pose un cadre unifié et cohérent pour la participation de partenaires extérieurs et garantit la responsabilité tout au long du cycle de partenariat, a été revue et actualisée en 2021 afin de tenir compte des observations formulées par le personnel. Elle devrait faire l'objet d'un nouvel examen au dernier trimestre de 2022.

Adoption d'une déclaration relative au contrôle interne

28. L'ONUDC soutient la publication annuelle de la déclaration relative au contrôle interne en renforçant le processus d'assurance à l'échelle de l'Organisation, par le suivi et l'amélioration des outils pertinents de contrôle interne et d'auto-évaluation. La déclaration relative au contrôle interne pour toutes les opérations effectuées par le Secrétariat en 2021 a été signée par le Secrétaire général le 28 juin 2022. La publication de la déclaration pour l'ensemble des opérations menées par le Secrétariat en 2022 est prévue pour la mi-2023, une fois que les listes de contrôle d'auto-évaluation et les déclarations d'assurance auront été signées et révisées par les chefs de toutes les entités concernées.

Renforcement de la gestion axée sur les résultats

29. L'ONUDC a redoublé d'efforts pour renforcer la gestion axée sur les résultats en incorporant cette approche dans l'ensemble de ses programmes, avec le souci de s'aligner sur la Stratégie de l'ONUDC pour la période 2021-2025, le plan-programme annuel du Secrétariat et les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable au niveau national. Ces efforts contribuent à la mise en œuvre du Programme 2030 et à la prise en compte systématique des cibles associées aux objectifs de développement durable dans l'élaboration des programmes de l'Office, tout en garantissant l'exécution efficace de ses mandats spécifiques.

30. L'ONUDC a également intensifié son action dans le domaine du suivi et de l'évaluation, ainsi que dans celui du développement des meilleures pratiques et de la mise à profit des enseignements tirés de l'expérience. Dans le prolongement des efforts de réforme du mode de gestion de l'ONU, l'Office est engagé dans un processus d'apprentissage continu et tient compte, dans l'ensemble de ses programmes, de toutes les conclusions tirées de ses activités de suivi et d'évaluation.

31. À la suite du lancement de sa Stratégie, l'ONUDC a également élaboré une matrice de mise en œuvre comprenant des plans de travail pour les domaines thématiques, afin de pouvoir contrôler régulièrement les progrès accomplis au regard des engagements énoncés dans la Stratégie. L'Office continue de promouvoir les normes et les bonnes pratiques en matière de gestion axée sur les résultats dans le cadre du processus de gestion du changement lié à la nouvelle solution intégrée de planification, de suivi et d'établissement de rapports d'Umoja Extension 2. Il élabore

également divers plans et orientations sur les facteurs de changement et d'efficacité, en particulier pour la mobilisation de ressources, la communication et l'innovation, et revoit ses instructions de gestion afin de rationaliser les processus et de créer les bonnes incitations au changement.

Meilleure gestion du risque

32. Après l'adoption, en juillet 2021, d'une nouvelle matrice des risques à l'échelle du Secrétariat, l'ONUDC a entamé un processus de révision de son cadre de gestion du risque institutionnel, avec l'intention également de l'aligner sur sa Stratégie pour la période 2021-2025 et d'y inclure des éléments relatifs à la pandémie de COVID-19 et à un contexte instable en matière de risques. La matrice des risques révisée et les plans d'intervention correspondants devraient être achevés au troisième trimestre de 2022. En outre, l'ONUDC a participé à l'essai pilote de l'application consacrée à la gestion du risque institutionnel à l'échelle du Secrétariat, conçue par le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité. Cette application devrait faciliter les processus associés au cadre de gestion du risque institutionnel grâce à la rationalisation des flux de travail, à une meilleure gestion des informations et des données et à une meilleure intégration avec d'autres initiatives de réforme de la gestion.

Umoja

33. Au cours de la période 2022-2023, les principaux efforts de déploiement resteront axés sur la mise au point définitive du module Umoja Extension 2 et sur l'introduction de nouvelles améliorations, en particulier celles qui concernent la composante consacrée à la planification, à la gestion et à la communication de l'information, notamment les outils d'auto-analyse, ainsi que le déploiement des rapports associés aux tableaux de bord.

34. Pour veiller à ce que les questions relatives au fonctionnement d'Umoja soient abordées et traitées efficacement, le forum des spécialistes des processus de l'ONUDC continuera d'échanger régulièrement avec le Siège sur les aspects qui concernent la fonctionnalité d'Umoja Extension 2. En outre, de nouvelles directives et activités de formation sont régulièrement proposées. Ces mesures visent à améliorer la souplesse et l'efficacité institutionnelles de l'Office en tirant parti des avantages d'un progiciel de gestion intégrée tant dans la gestion des programmes que dans les tâches administratives.

IV. Aperçu de la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

35. Le tableau 1 présente l'état des prévisions en milieu d'exercice biennal.

Tableau 1

Récapitulatif des prévisions révisées pour l'exercice biennal 2022-2023

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds destinés à des fins générales</i>		<i>Fonds destinés à des fins spéciales</i>		<i>Fonds d'appui aux programmes</i>	
	<i>Budget approuvé</i>	<i>Prévisions révisées</i>	<i>Budget approuvé</i>	<i>Prévisions révisées</i>	<i>Budget approuvé</i>	<i>Prévisions révisées</i>
A. Solde au début de l'exercice biennal ^a	15,9	17,9	760,3	797,7	29,4	36,0
B. Recettes ^b	9,0	8,6	522,5 ^c	600,1 ^c	52,5	58,4
C. Dépenses	8,7	8,7	585,2	691,0	51,6	53,7

	<i>Fonds destinés à des fins générales</i>		<i>Fonds destinés à des fins spéciales</i>		<i>Fonds d'appui aux programmes</i>	
	<i>Budget approuvé</i>	<i>Prévisions révisées</i>	<i>Budget approuvé</i>	<i>Prévisions révisées</i>	<i>Budget approuvé</i>	<i>Prévisions révisées</i>
Excédent (déficit) (B-C)	0,3	(0,1)	(62,7)	(90,9)	0,9	4,7
Solde à la fin de l'exercice biennal	16,2	17,8	697,6	706,8	30,3	40,7

^a Les prévisions révisées concernant les soldes des fonds prennent en compte les excédents cumulés qui figuraient dans les états financiers de l'ONU DC pour l'année 2021.

^b Montant révisé des prévisions de recettes après déduction des autres recettes.

^c S'agissant des fonds destinés à des fins spéciales, le montant des recettes est ajusté compte tenu des montants prélevés par l'ONU DC au titre de l'appui aux programmes, nets des montants versés au même titre aux partenaires d'exécution.

36. La viabilité à long terme du niveau des recettes perçues au titre des fonds destinés à des fins générales (non réservés) demeure très préoccupante. Le montant actuellement prévu de 8,6 millions de dollars est en légère baisse (-0,4 million de dollars) par rapport aux 9,0 millions de dollars envisagés dans le budget consolidé. Le montant des fonds destinés à des fins générales ne représente que 1,3 % des contributions extrabudgétaires. De ce fait, et considérant que les contributions réservées à des fins spéciales sont strictement préaffectées, l'ONU DC n'a qu'une capacité limitée à gérer ses opérations de manière stratégique, à améliorer ses méthodes de gestion, à exercer un contrôle interne efficace, à financer des activités clefs et à lancer de nouvelles initiatives et de nouveaux programmes. Compte tenu du faible montant des recettes destinées à des fins générales, le budget établi à 8,7 millions de dollars a été maintenu. Ce budget offre des ressources de base limitées pour la recherche, les activités du Bureau de liaison de New York, les travaux normatifs et l'appui à certains bureaux extérieurs, et exige donc une gestion prudente. L'ONU DC continue d'encourager les États Membres à augmenter leurs contributions non préaffectées afin de garantir la solvabilité des fonds destinés à des fins générales.

37. Afin de soutenir les efforts de mobilisation des ressources et d'élargir et approfondir les partenariats, l'ONU DC a approuvé en 2021 un nouveau plan de collecte de fonds et les instructions de la direction s'y rapportant, qui guident tous deux le personnel de l'Office dans cette entreprise. Depuis l'adoption de ces documents, l'activité de collecte de fonds a été marquée par les réalisations suivantes :

- a) Élargissement de la coopération avec les partenaires traditionnels, grâce à l'organisation de dialogues stratégiques avec les donateurs bilatéraux habituels ;
- b) Action menée auprès des organismes gouvernementaux partenaires traitant de questions de développement ;
- c) Organisation, à l'intention des collègues en poste sur le terrain et au siège, de sessions d'accompagnement professionnel sur la diversification des possibilités de financement (c'est-à-dire le recours aux fonds d'affection spéciale pluripartenaires, les possibilités de sensibilisation du secteur privé, ou encore la collaboration avec le Pacte mondial des Nations Unies) ;
- d) Présentations consacrées, au niveau interdivisionnel, au portefeuille de donateurs individuels ;
- e) Élaboration d'un catalogue de fondations ;
- f) Mise à jour régulière des profils de donateurs (donateurs traditionnels, organismes publics de développement et institutions financières internationales) ;
- g) Développement des perspectives en matière de responsabilité sociale des entreprises en Amérique latine et dans les Caraïbes, afin d'orienter les possibilités éventuelles dans le secteur privé ;

h) Application d'un principe de précaution en ce qui concerne les possibles partenariats avec des entités du secteur privé ;

i) Utilisation d'un portail interactif consacré aux partenaires pour assurer le suivi des contributions.

38. Ces efforts ont permis de porter les prévisions de recettes destinées à des fins spéciales à 600,1 millions de dollars (compte non tenu des 58,4 millions de dollars de recettes prévues au titre de l'appui aux programmes). Ayant revu en profondeur les prévisions relatives aux programmes, en tenant compte des difficultés et des risques associés à la pandémie de COVID-19 et à l'actualité mondiale, l'ONUSUD anticipe une augmentation des dépenses consacrées à l'exécution des programmes en 2022-2023. À ce titre, les prévisions de dépenses s'établissent à 691,0 millions pour 2022-2023, soit 105,8 millions de plus que le montant inscrit au budget initial. Cette révision tient compte de la hausse des prévisions de dépenses d'exécution des programmes pour 2022, avec 341,2 millions de dollars (+11,0 % par rapport aux 307,4 millions du budget initial), et de prévisions similaires pour 2023, avec 349,8 millions de dollars (+25,9 % par rapport aux 277,9 millions du budget initial).

39. En conséquence, les recettes attendues au titre de l'appui aux programmes, qui résultent de l'exécution des programmes, ont été réévaluées à 58,4 millions de dollars, chiffre en hausse de 5,9 millions de dollars. Les prévisions de dépenses ont été prudemment revues à la hausse par rapport au budget initial, passant de 51,6 millions à 53,7 millions de dollars, afin d'atténuer le risque éventuel que l'objectif fixé en matière d'exécution des programmes ne soit pas atteint.

V. Exécution du budget et prévisions révisées pour l'exercice biennal

A. Prévisions de dépenses révisées pour l'exercice biennal 2022-2023

40. Les prévisions révisées pour les différents fonds sont présentées dans les tableaux 2 et 3 et à l'annexe II, avec indication des principaux facteurs de variation et des ajustements apportés, par année.

Tableau 2

Prévisions de dépenses révisées pour l'exercice biennal 2022-2023

(En millions de dollars des États-Unis)

	Budget approuvé (2022-2023)	Ajustement des paramètres d'évaluation des coûts ^a	Budget approuvé (2022-2023)	Augmentation (diminution) proposée	Prévisions révisées (2022-2023)
			Économies		
A. Fonds destinés à des fins générales					
Postes	5,9	–	5,9	–	5,9
Autres objets de dépense	2,8	–	2,8	–	2,8
Total partiel	8,7	–	8,7	–	8,7
B. Fonds destinés à des fins spéciales					
Programme contre la drogue	181,1	–	181,1	–	226,9
Programme contre le crime ^b	404,1	–	404,1	–	464,1
Total partiel	585,2	–	585,2	–	691,0
C. Fonds d'appui aux programmes					
Postes	42,4	(0,6)	41,9	(0,7)	42,1
Autres objets de dépense	9,2	–	9,2	–	11,6
Total partiel	51,6	(0,6)	51,1	(0,7)	53,7

	Budget approuvé (2022-2023)	Ajustement des paramètres d'évaluation des coûts ^a	Budget approuvé (2022-2023)	Économies	Augmentation (diminution) proposée	Prévisions révisées (2022-2023)
D. Budget ordinaire^c	45,9	–	45,9	–	–	45,9
Total	691,5	(0,6)	690,9	(0,7)	109,1	799,3

^a Ajustements apportés au titre des fluctuations des taux de change et d'inflation, des coûts standard et des taux de vacance de postes comme suite à l'approbation de taux révisés par l'Assemblée générale, en décembre 2021.

^b Inclut le fonds subsidiaire pour l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice.

^c Inclut les ressources dont l'affectation au budget ordinaire a été approuvée aux chapitres 16 et 23 du budget-programme pour 2022 et qui sont présentées aux chapitres 16 et 23 du projet de budget-programme pour 2023.

Tableau 3

Prévisions de dépenses révisées par année : 2022 et 2023

(En millions de dollars des États-Unis)

	2022			2023		
	Budget approuvé	Prévisions révisées	Augmentation (diminution) (en %)	Budget approuvé	Prévisions révisées	Augmentation (diminution) (en %)
A. Fonds destinés à des fins générales	4,3	4,3	(0,1)	4,4	4,4	0,1
B. Fonds destinés à des fins spéciales						
Programme contre la drogue	91,7	106,5	16,1	89,4	120,5	34,8
Programme contre le crime	215,6	234,8	8,9	188,5	229,3	21,7
Total partiel	307,4	341,2	11,0	277,9	349,8	25,9
C. Fonds d'appui aux programmes	25,9	26,2	1,1	25,7	27,5	6,9
D. Budget ordinaire	23,0	23,0	-	22,9	22,9	-
Total	360,6	394,7	9,5	330,9	404,6	22,3

Fonds destinés à des fins spéciales

41. Le montant prévu pour l'exécution des programmes s'élève à 691,0 millions de dollars, soit une augmentation de 105,8 millions de dollars (+18,1 %) par rapport aux 585,2 millions de dollars inscrits au budget initial. Les prévisions relatives aux dépenses d'exécution en 2022 s'établissent à 341,2 millions de dollars, ce qui correspond à une augmentation de 11,0 % par rapport au montant qui figurait au budget initial (307,4 millions). Pour 2023, les prévisions portent le montant des dépenses d'exécution à 349,8 millions de dollars, soit une augmentation de 25,9 % par rapport au montant inscrit au budget initial (277,9 millions). Le nombre de postes financés sur les fonds destinés à des fins spéciales est passé de 456 à 500, ce qui concorde avec l'augmentation des dépenses au titre de l'exécution des programmes. Au regard de l'évolution de la pandémie de COVID-19 et de l'actualité mondiale, le budget relatif à l'exécution des programmes fait l'objet d'un suivi rigoureux.

42. Les prévisions au titre des programmes mondiaux gérés depuis le siège (à Vienne) affichent une augmentation de 65,5 millions de dollars (avec un montant révisé de 344,2 millions de dollars, contre un montant initial de 278,7 millions), ce qui s'explique essentiellement par une accélération de la mise en œuvre du Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime et du Programme mondial contre la corruption. Cette augmentation résulte également du réalignement dont le

Projet de communication aéroportuaire a fait l'objet dans le cadre des programmes mondiaux confiés au nouveau Service de la gestion des frontières.

43. Au niveau régional, les prévisions pour l'Amérique latine et les Caraïbes (avec un montant révisé de 120,3 millions de dollars, contre un montant initial de 78,8 millions) marquent une augmentation de 41,5 millions de dollars, qui découle de l'élargissement du programme en faveur du développement alternatif en Colombie.

44. Pour l'Asie du Sud, l'Asie de l'Est et le Pacifique, les prévisions sont en hausse de 14,7 millions de dollars (avec un montant révisé de 59,1 millions de dollars, contre un montant initial de 44,4 millions), ce qui s'explique principalement par un élargissement du portefeuille d'activités dans le cadre du programme régional pour l'Asie de l'Est et le Pacifique.

45. Pour l'Afrique et le Moyen-Orient, les prévisions de dépenses au titre de l'exécution des programmes sont réduites de 13,7 millions de dollars (avec un montant révisé de 114,6 millions de dollars, contre un montant initial de 128,3 millions) en raison du réaligement du Projet de communication aéroportuaire dans le cadre des programmes mondiaux confiés au Service de la gestion des frontières.

46. En ce qui concerne l'Asie occidentale et centrale et l'Europe, les prévisions restent similaires aux montants qui figuraient dans le budget initial pour 2022-2023, quelques changements étant toutefois prévus pour certains pays et programmes régionaux.

47. On trouvera à l'annexe I des informations détaillées sur l'affectation des contributions volontaires destinées à des fins spéciales, selon les régions géographiques, les domaines thématiques, les divisions de l'ONU DC et les types de fonds.

Fonds d'appui aux programmes

48. Les prévisions de dépenses au titre de l'appui aux programmes ont augmenté pour s'établir à 53,7 millions de dollars, montant qui tient compte de l'actualisation des coûts, laquelle se traduit par une réduction de 0,6 million de dollars, d'économies réalisées en interne à hauteur de 0,7 million de dollars (voir tableau 6 pour plus de précisions) et de besoins supplémentaires estimés à 3,3 millions. Les économies, qui résultent de la vacance de certains postes et des recrutements différés, permettront à l'ONU DC : a) de lever la suspension temporaire du recrutement qui était prévue dans le budget consolidé pour 2022-2023 afin de contrebalancer la réduction des ressources destinées à l'exécution des programmes (0,8 million de dollars) ; b) d'engager de nouveau du personnel temporaire à la Division des opérations, afin de déployer des ressources permettant de répondre aux nouveaux besoins en matière de programmation stratégique et d'apporter un soutien urgent aux opérations sur le terrain (0,9 million de dollars) ; c) de fournir un appui temporaire au renforcement des capacités internes et d'appliquer de façon cohérente l'approche fondée sur les droits humains dans ses programmes, activités, politiques et outils (0,3 million de dollars) ; d) d'améliorer la coordination entre les divisions et de renforcer l'appui juridique (0,3 million de dollars) ; e) de répondre aux besoins immédiats dans les domaines de la recherche et de l'analyse des politiques (0,3 million de dollars) ; f) de mener des activités supplémentaires en matière d'appui principal (0,2 million de dollars) ; g) de couvrir l'augmentation des coûts centraux à l'échelle du Secrétariat (0,5 million de dollars).

Tableau 4
Fonds d'appui aux programmes : prévisions de dépenses révisées, par principal domaine d'activité

(En millions de dollars des États-Unis)

	Budget approuvé (2022-2023)	Ajustement des paramètres d'évaluation des coûts	Économies	Augmentation (diminution) proposée	Prévisions révisées (2022-2023)
A. Direction exécutive et administration	4,8	(0,1)	(0,1)	0,3	4,9
B. Programme de travail					
Lutte contre la criminalité transnationale organisée	1,9	(0,1)	–	0,3	2,1
Approche globale et équilibrée de la lutte contre le problème mondial de la drogue	0,3	–	–	–	0,3
Lutte contre la corruption	0,6	–	–	–	0,6
Prévention du terrorisme	0,1	–	–	–	0,1
Justice	–	–	–	–	–
Recherche, analyse des tendances et criminalistique	1,3	–	–	0,3	1,6
Appui à l'élaboration des politiques	5,2	(0,1)	(0,1)	0,2	5,2
Coopération technique et appui opérationnel (siège)	6,2	(0,1)	–	1,1	7,2
Coopération technique et appui opérationnel (bureaux extérieurs)	6,3	0,3	(0,1)	–	6,4
Total partiel (programme de travail)	21,8	–	(0,2)	1,9	23,5
C. Appui aux programmes					
Division de la gestion	21,9	(0,4)	(0,4)	0,6	21,7
Autres services généraux ^a	3,1	–	–	0,5	3,6
Total partiel (appui aux programmes)	25,0	(0,4)	(0,4)	1,1	25,3
Total	51,6	(0,6)	(0,7)	3,3	53,7

^a Inclut les ressources destinées à Umoja, au Comité des commissaires aux comptes et au Bureau des services de contrôle interne du Secrétariat.

Fonds à des fins générales

49. Les prévisions de dépenses concernant les fonds destinés à des fins générales ont été maintenues à 8,7 millions de dollars pour l'exercice biennal 2022-2023.

Tableau 5
Fonds à des fins générales : prévisions de dépenses révisées, par principal domaine d'activité

(En millions de dollars des États-Unis)

	Budget approuvé (2022-2023)	Ajustement des paramètres d'évaluation des coûts	Économies	Augmentation (diminution) proposée	Prévisions révisées (2022-2023)
A. Direction exécutive et administration	0,7	(0,1)	–	–	0,6

	Budget approuvé (2022-2023)	Ajustement des paramètres d'évaluation des coûts	Économies	Augmentation (diminution) proposée	Prévisions révisées (2022-2023)
B. Programme de travail					
Lutte contre la criminalité transnationale organisée	0,5	–	–	–	0,5
Justice	0,3	–	–	–	0,3
Recherche, analyse des tendances et criminalistique	3,7	(0,1)	–	–	3,6
Appui à l'élaboration des politiques	1,4	0,2	–	–	1,6
Coopération technique et appui opérationnel (bureaux extérieurs)	2,1	–	–	–	2,1
Total partiel (programme de travail)	8,0	0,1	–	–	8,1
Total	8,7	–	–	–	8,7

Incidences pour chaque Fonds

50. S'agissant du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, la Commission des stupéfiants est invitée à entériner les prévisions révisées relatives aux fonds destinés à des fins spéciales, d'un montant total de 227,0 millions de dollars, soit 45,9 millions de dollars de plus que celui des prévisions qu'elle a entérinées dans sa résolution 64/6. Elle est également invitée à entériner les prévisions révisées concernant les fonds d'appui aux programmes, d'un montant de 25,0 millions de dollars (en hausse de 1,3 million de dollars), et à approuver celles concernant les fonds destinés à des fins générales, d'un montant de 5,5 millions de dollars.

51. S'agissant du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale est invitée à entériner les prévisions révisées concernant les fonds destinés à des fins spéciales, d'un montant total de 464,1 millions de dollars, soit 60,0 millions de dollars de plus que celui des prévisions qu'elle a entérinées dans sa résolution 30/2. Elle est également invitée à entériner les prévisions révisées concernant les fonds d'appui aux programmes, d'un montant de 28,7 millions de dollars (en hausse de 0,7 million de dollars), et à approuver celles concernant les fonds destinés à des fins générales, d'un montant de 3,3 millions de dollars.

B. Économies

52. Un examen en milieu d'exercice biennal a permis de recenser des économies d'un montant total de 1,3 million de dollars par rapport aux besoins initialement prévus au siège et sur le terrain.

53. Au siège, des économies d'un montant de 0,7 million de dollars découlent des recrutements différés. Dans les bureaux extérieurs, des économies de 0,6 million de dollars ont été réalisées grâce au passage en revue systématique de la structure des coûts directs et des effectifs, ainsi qu'à d'autres mesures d'économie et d'efficacité mises en place dans certains bureaux.

Tableau 6
Économies réalisées en 2022-2023
(En millions de dollars des États-Unis)

		<i>Montant</i>
A. Siège		
Fonds d'appui aux programmes	Recrutement différé	0,7
Total partiel		0,7
B. Bureaux extérieurs		
Dépenses d'appui direct (recouvrement intégral des coûts)	Recrutement différé, suppression de postes et autres changements relatifs au personnel	0,6
Total partiel		0,6
Total		1,3

C. Soldes des fonds

54. Le tableau 1 indique le solde des différents types de fonds, dont les réserves non soumises à restriction étaient constituées du solde cumulé des fonds destinés à des fins générales et des fonds d'appui aux programmes, soit 53,9 millions de dollars au début de l'exercice biennal 2022-2023. Le montant des prestations payables au personnel après la cessation de service a été déduit du montant de ces réserves, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public. Les politiques financières de l'ONU exigent de maintenir le montant des réserves à 15 % des dépenses annuelles qu'il est prévu d'imputer sur les fonds destinés à des fins générales et à des fins spéciales, et à 20 % de celles qu'il est prévu d'imputer sur les fonds d'appui aux programmes. Considérant le montant annuel moyen des dépenses (376,7 millions de dollars) prévu pour cet exercice biennal, il faut que l'ONUDC dispose de réserves d'un montant de 57,9 millions de dollars pour respecter pleinement cette règle. Avec des réserves non soumises à restriction s'élevant à 58,5 millions de dollars, selon les prévisions relatives au solde des fonds destinés à des fins générales et des fonds d'appui aux programmes à la fin de l'exercice biennal, l'ONUDC atteint tout juste cet objectif. Ces réserves sont donc surveillées de près, afin de préserver la capacité de l'Office à poursuivre ses activités. La situation financière du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues et du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale est récapitulée à l'annexe III.

VI. Conclusions

55. Sur la base des hypothèses retenues à la mi-2022 en ce qui concerne la conduite de ses activités, et considérant l'évolution de la pandémie de COVID-19 et de la situation mondiale, l'ONUDC a revu ses prévisions en matière d'assistance technique de façon à tenir compte, en milieu d'exercice biennal, d'une augmentation des dépenses d'exécution. Le montant des dépenses à imputer sur les fonds destinés à des fins spéciales a été porté à 691,0 millions de dollars et pourrait encore faire l'objet d'ajustements en fonction de l'évolution de la situation mondiale. Le budget établi pour les dépenses d'appui aux programmes a été porté à 53,7 millions de dollars. On a maintenu à 8,7 millions de dollars le montant des fonds destinés à des fins générales, en partant du principe que les recettes attendues seraient effectivement perçues.

56. L'ONUDC contribue pleinement aux initiatives de réforme de l'ONU.

57. L'ONUDC continue de solliciter le soutien des États Membres, qu'il invite à assurer un versement continu et prévisible de contributions à des fins générales.

58. Les textes des projets de résolution proposés figurent aux annexes IV et V.

Annexe I

Affectation des contributions volontaires destinées à des fins spéciales au cours des exercices biennaux 2020-2021 et 2022-2023

1. On trouvera dans le tableau ci-après, ventilé par thème, par région, par division de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et par fonds, le budget du programme de travail des exercices biennaux 2020-2021 et 2022-2023 financé par des contributions volontaires destinées à des fins spéciales, lesquelles ont augmenté de 132,4 millions de dollars (23,7 %), passant de 558,6 millions de dollars en 2020-2021 à 691,0 millions de dollars en 2022-2023. L'analyse qui suit est présentée par région, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ayant demandé que l'ONUDC suive attentivement l'évolution des besoins sur le plan géographique.

2. En Afrique et au Moyen-Orient, le montant total du budget alloué au portefeuille de programmes devrait augmenter de 22,5 millions de dollars (24,4 %), en passant de 92,1 millions de dollars en 2020-2021 à 114,6 millions de dollars en 2022-2023. Dans toute la région, de nouveaux cadres régionaux d'engagement quinquennaux avec les États membres seront élaborés. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, l'ONUDC continuera de développer ses activités, en mettant l'accent sur la lutte contre la criminalité organisée – traite des personnes, trafic illicite de personnes migrantes, trafic de drogues et de biens culturels en lien avec des groupes terroristes –, et les flux financiers illicites, ainsi que la cybercriminalité et la criminalistique. La lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent reste un domaine prioritaire bénéficiant d'un soutien croissant dans toute la région, avec une attention particulière pour la collaboration avec le secteur privé. Dans cette région, le plus gros portefeuille de programmes concerne toujours la traite des personnes et le trafic illicite de personnes migrantes. L'Office continuera de contribuer à une approche équilibrée de la lutte contre la drogue, y compris en fournissant des services complets de prévention, de traitement et de soins en matière de drogue et de VIH, en se concentrant sur les populations vulnérables. Il continuera également d'apporter son soutien aux jeunes victimes de la criminalité, de la violence et de la drogue, en particulier dans le cadre du programme régional « Youth for impact ». En outre, il continuera d'élargir son portefeuille de programmes en Algérie, en Égypte, au Liban, au Maroc, en Iraq et au Soudan, et étudie les possibilités de fournir un soutien dans les pays sortant d'un conflit et aux autorités nationales compétentes du Soudan du Sud. L'Office renforce son dialogue avec les pays membres du Conseil de coopération des États arabes du Golfe sur les questions de justice pénale, de cybercriminalité, de traite des personnes et de trafic illicite de personnes migrantes, ainsi que de prévention de la toxicomanie, et encourage l'implication des États du Golfe au-delà de la région.

3. En Afrique de l'Est, l'ONUDC mène des programmes complets qui portent sur les crimes et délits économiques, le terrorisme, les réformes de la justice pénale, le VIH/sida, la prévention de l'usage de drogue et la criminalité transnationale organisée, y compris des projets axés sur la traite des personnes, la criminalité maritime, le contrôle des conteneurs et la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts. Plus précisément, il continuera d'exécuter des programmes de vaste portée, notamment le programme visant à assurer une meilleure gestion des migrations, le projet d'enquêtes criminelles en Somalie, le programme pour l'autonomisation juridique et l'aide juridictionnelle au Kenya, le programme de prévention de l'extrémisme violent en milieu carcéral en Ouganda, le programme transrégional sur les espèces sauvages et le Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime. L'Office prévoit de lancer à Madagascar un nouveau programme visant à renforcer les réponses efficaces et centrées sur les victimes de la justice pénale en matière de traite des personnes et, en République-Unie de Tanzanie, un programme sur le renforcement des réponses au trafic d'opiacés à destination du littoral de l'Afrique de l'Est le long de la route maritime. Il maintiendra également son fort engagement et

son partenariat avec l'Union africaine. En Afrique australe, il continue d'aider les États Membres dans les domaines suivants : réforme du système pénitentiaire, violence fondée sur le genre, traite des personnes et trafic illicite de personnes migrantes, corruption, criminalité liée aux espèces sauvages, VIH/sida et blanchiment d'argent. L'Office continuera d'exécuter un programme de gestion des migrations pour l'Afrique australe et étendra sa réponse à la violence fondée sur le genre, déjà appliquée en Namibie, à d'autres pays de la région. Les activités de l'Office en Angola et en République démocratique du Congo seront axées sur la lutte contre le blanchiment d'argent, la corruption et le trafic d'espèces sauvages. Un nouveau centre de lutte contre la corruption, basé en Afrique du Sud, ouvrira ses portes en 2022. Au Mozambique, l'Office continuera d'intensifier ses efforts visant à prévenir la corruption, le terrorisme, la criminalité maritime ainsi que le trafic de drogue et d'espèces sauvages. En Afrique de l'Ouest, il continue d'agir dans les domaines de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, de la justice pénale, ainsi que de la lutte contre la corruption, du trafic et de l'usage abusif de drogue, de la cybercriminalité, de la criminalité maritime, y compris de la piraterie, et de la traite des personnes, et il développera son portefeuille en ce qui concerne le trafic d'espèces sauvages, de biens culturels et de minéraux, y compris l'or, en mettant l'accent sur la recherche. L'Office va agrandir ses bureaux de programme au Cameroun, en Côte d'Ivoire (éventuellement avec la création d'un centre d'excellence sur la lutte contre la criminalité transnationale organisée) et au Gabon, ainsi qu'en République centrafricaine après la réouverture du bureau de programme dans ce pays. Il continuera de s'adapter à l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, en particulier dans le Groupe de cinq pays du Sahel. La troisième phase du projet PROMIS (Protection des personnes migrantes : justice, droits humains et trafic illicite de migrants), menée conjointement avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, comprendra un volet consacré au genre, au renforcement des capacités des praticiennes et à l'identification des champions de l'égalité des genres. L'Office mettra en œuvre deux projets, l'un au Sénégal visant à protéger les victimes de l'exploitation sexuelle et l'autre en Sierra Leone visant à protéger les victimes du travail forcé, respectivement. Il continuera de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et aidera les États Membres dans le cadre du projet ouest-africain sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité. Au Nigéria, l'Office continuera de mettre en œuvre un portefeuille complet couvrant la corruption, la traite des personnes, la prévention de l'usage de drogue, le trafic d'espèces sauvages et le terrorisme, pour donner suite au lancement de sa vision stratégique 2030 pour le pays. Il continuera d'intensifier ses relations avec les missions de maintien de la paix, notamment la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. Le développement continu du programme de communication aéroportuaire comprendra la constitution d'une deuxième équipe spéciale au Niger, ainsi qu'une extension du programme en Angola, en Guinée, en Iraq, en Namibie, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie.

4. En Asie du Sud, en Asie de l'Est et dans le Pacifique, le montant du budget alloué au portefeuille de programmes devrait augmenter de 24,3 millions de dollars (69,5 %), passant de 34,8 millions de dollars en 2020-2021 à 59,1 millions en 2022-2023. Cette nette augmentation s'explique principalement par la mobilisation réussie des ressources menée par l'Office, en particulier en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique et ce dans divers domaines thématiques, notamment la corruption, la justice pénale, la prévention du blanchiment d'argent et la lutte contre celui-ci, la santé et la prévention du terrorisme. Il en découlera un développement considérable des activités et du rôle de l'Office dans la région, notamment aux Fidji, en Malaisie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et dans d'autres pays. En outre, certaines ressources qui n'ont pas pu être pleinement utilisées en 2021 en raison de la pandémie ont été reportées à 2022. L'exécution du nouveau programme régional pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique (2022-2026), finalisé fin 2021, a donc démarré sans heurts et de manière efficace,

avec une attention particulière accordée au renforcement des partenariats existants et à la promotion de la coopération régionale, notamment dans le cadre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et du Mémorandum d'accord relatif à la lutte contre la drogue dans le bassin du Mékong. En Asie du Sud, on continue de rechercher un soutien plus solide des donateurs pour le programme régional de l'Office (2018-2022), tandis qu'un nouveau programme régional pour la période 2023-2027 devrait être élaboré au cours du dernier trimestre de l'année. Du fait du rétablissement d'un bureau de programme aux Maldives et au renforcement de sa présence à Sri Lanka et au Bangladesh, l'Office continuera également d'étoffer ses programmes actuels dans la région, notamment par le biais du Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime, basé à Colombo, et de rechercher de nouvelles possibilités de programmes et de financement dans des domaines tels que la réforme de la justice, les drogues et la santé, la gestion des frontières, la criminalité transnationale organisée et la prévention du terrorisme. Les opportunités de mobilisation des ressources seront recherchées auprès des donateurs, anciens et nouveaux, mais aussi auprès des États Membres de la région.

5. En Asie occidentale et centrale, le montant du budget alloué au portefeuille de programmes devrait augmenter de 4,3 millions de dollars (9,9 %), passant de 43,3 millions de dollars en 2020-2021 à 47,6 millions en 2022-2023. En 2021, l'ONUDC a élaboré et lancé les prochains cycles du programme régional pour l'Afghanistan et les pays voisins, du programme pour l'Asie centrale et du programme national pour le Pakistan pour la période 2022-2025. Ces programmes seront harmonisés avec sa nouvelle stratégie pour la période 2021-2025 et prendront en considération les conclusions et recommandations issues de la version finale de l'évaluation groupée indépendante des programmes de la région. Par ailleurs, du fait des derniers événements politiques intervenus en Afghanistan en août 2021, l'Office a conçu une grille de stabilité stratégique pour s'attaquer aux problèmes transnationaux existants et nouveaux que posent la drogue, la criminalité et le terrorisme dans le pays et la région environnante. Les activités menées en Afghanistan contribuent au Cadre transitoire de coopération des Nations Unies pour l'Afghanistan 2022, conçu pour coordonner l'action du système des Nations Unies en réponse aux crises humanitaires actuelles et aux besoins humains fondamentaux dans le pays. La réforme des relations de travail avec le gouvernement de facto d'Afghanistan prendra un certain temps et sera soumise aux décisions prises par les États Membres. En outre, l'engagement de l'Office est subordonné aux décisions du Conseil de sécurité et sera guidé par celles-ci. Pendant cette période de changement, les programmes de l'Office menés en Asie occidentale et centrale resteront une plateforme importante pour celui-ci et ses partenaires dans la région.

6. En Europe orientale et en Europe du Sud-Est, le montant du budget alloué au portefeuille de programmes devrait augmenter de 2,3 millions de dollars (76,9 %), passant de 3,0 millions de dollars en 2020-2021 à 5,3 millions de dollars en 2022-2023. Le portefeuille prévoit des interventions relatives au contrôle des frontières et des armes à feu, à la traite des personnes, au trafic illicite de personnes migrantes, à la corruption et au recouvrement d'avoirs, ainsi qu'à la prévention, au traitement et à la prise en charge en matière de toxicomanie et à la prévention du VIH/sida. Outre le financement au titre du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (200 000 dollars), le portefeuille de la santé (prévention de l'usage de drogue, traitement et soins et prévention du VIH/sida) a été élargi depuis juin 2022 afin de mieux répondre aux problèmes anciens et nouveaux. La République de Moldova devrait recevoir 350 000 dollars pour 2023-2025, tandis que l'Ukraine a reçu 350 000 dollars pour 2022-2023 et recevra 1,5 million de dollars supplémentaires en septembre 2022. Pour l'Ukraine, l'ONUDC a élaboré un document décrivant sa contribution à l'appui du Cadre stratégique des Nations Unies pour la transition pour 2022-2023, qui comprendra les domaines de la santé, de la facilitation du commerce, de la recherche et de l'analyse des menaces et, lorsque cela est possible, du renforcement des capacités de lutte contre la corruption et les flux illicites. Dans le cadre du partenariat déjà établi avec l'Union européenne, il est prévu de renforcer la coopération dans les domaines de la sécurité et de l'état de droit au titre du programme

régional pour l'Europe du Sud-Est. Axé sur les objectifs généraux de la lutte contre la criminalité dans le monde, le programme régional met ses activités de consultation et son assistance technique au service de la lutte contre le trafic d'héroïne en provenance d'Afghanistan, conformément à l'approche concertée à l'échelle de l'ONUDC pour l'Europe et l'Asie occidentale et centrale, entre autres objectifs. À la demande d'États Membres, le programme continue d'accompagner les pays de la région engagés dans le processus d'adhésion à l'Union européenne. En Europe orientale, les interventions menées dans le cadre des programmes, en particulier dans les domaines de la cybercriminalité et de la prévention de la toxicomanie, peuvent encore être développées.

7. En Amérique latine et dans les Caraïbes, le montant du budget alloué au portefeuille de programmes devrait augmenter de 28,6 millions de dollars (31,2 %), passant de 91,7 millions de dollars en 2020-2021 à 120,3 millions de dollars en 2022-2023. Cette augmentation est le résultat de l'élargissement du programme de développement alternatif en Colombie et de l'avancement des plus grands travaux de construction dans le cadre du projet de réforme de la procédure pénale au Panama. En Colombie, l'Office continue de diversifier son soutien aux autorités nationales, notamment en ce qui concerne la déforestation, la recherche, la justice pénale, la demande de drogues, la lutte contre la corruption, la lutte contre le blanchiment d'argent, l'exploitation illégale du bois, l'exploitation minière illégale et la traite des êtres humains. En février 2022, le bureau de pays de l'ONUDC en Colombie a été restructuré pour devenir Bureau régional pour la région andine et le Cône Sud, qui couvre également l'Argentine, le Chili, le Paraguay et l'Uruguay – où l'Office recense actuellement les difficultés et possibilités en matière de soutien programmatique – et supervise les interventions des bureaux de pays pour la Bolivie (État plurinational de), le Pérou et l'Équateur. Dans l'État plurinational de Bolivie, le portefeuille ne cesse de s'élargir avec de nouvelles initiatives sur la lutte contre la drogue, le développement alternatif et la transparence institutionnelle. Au Pérou et en Équateur, l'Office prévoit d'étoffer son portefeuille dans les domaines de la criminalité organisée (criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts, traite des personnes, criminalité maritime), des drogues (élimination des précurseurs chimiques), de la prévention du crime et de la justice pénale (prévention de la cybercriminalité) et de la corruption. Au Brésil, grâce aux mesures prises pour relancer la coopération avec les interlocuteurs nationaux et les partenaires locaux, la coopération technique a été renforcée dans les domaines de la réduction de l'offre de drogues, de la traite des personnes, de l'exploitation illégale du bois, de la justice pénale et de la réforme des prisons, entre autres. Le portefeuille de programmes en Amérique centrale et dans les Caraïbes devrait s'étoffer dans les domaines de la justice pénale et de la corruption. La mise en place d'un bureau de programme au Honduras a été initiée en 2021, et une présence sera prochainement établie en Haïti dans le cadre d'une initiative conjointe des Nations Unies contre la corruption. Le portefeuille de programmes locaux au Mexique devrait diminuer légèrement, en raison, d'une part, des négociations portant sur le développement, sans incidence financière, des projets en cours et, d'autre part, du report de nouvelles contributions. Cependant, l'Office cherche à élargir sa base de donateurs au Mexique et s'aventure dans de nouveaux domaines de compétence tels que la cybercriminalité, la prévention, le traitement et la réadaptation en matière de drogue, et le contrôle des conteneurs.

8. Le montant du budget alloué aux activités mondiales de l'ONUDC devrait augmenter de 50,6 millions de dollars (17,2 %), en passant de 293,6 millions de dollars en 2020-2021 à 344,2 millions de dollars en 2022-2023. L'Office continue d'étoffer ses programmes mondiaux dans plusieurs domaines d'activité et de développer les activités de terrain correspondantes en fonction des besoins des États Membres. Les programmes mondiaux qui ont contribué à cette expansion sont les suivants : Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime, Programme mondial visant à prévenir et combattre la corruption en assurant l'application effective de la Convention des Nations Unies contre la corruption, Programme de contrôle des conteneurs, Programme mondial sur les crimes qui portent atteinte à l'environnement et au climat, Programme mondial contre le blanchiment d'argent, le produit du crime

et le financement du terrorisme, Programme mondial de renforcement du régime juridique contre le terrorisme, programme de renforcement de la coopération en matière d'enquêtes criminelles et de justice pénale sur l'itinéraire emprunté par la cocaïne en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Afrique de l'Ouest, programme mondial de prévention, de traitement, de soins et de prise en charge en matière de VIH/sida pour les personnes qui consomment des drogues et les personnes se trouvant en milieu carcéral, programme mondial de lutte contre le trafic transnational d'armes par l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et du Protocole relatif aux armes à feu, Programme mondial de lutte contre la traite des personnes, Programme mondial de lutte contre la cybercriminalité et Programme mondial de lutte contre le terrorisme.

9. Afin de renforcer la coordination systématique entre les cinq domaines thématiques mis en avant dans la Stratégie de l'ONUDC pour 2021-2025 et de faire en sorte que ses travaux normatifs, de recherche et d'assistance technique se renforcent mutuellement, les travaux de la Section de la prévention, du traitement et de la réinsertion et de la Section du VIH/sida, ainsi que les travaux sur le développement alternatif, ont été transférés au Service des laboratoires et des services scientifiques, qui a été renommé Service des drogues, des laboratoires et des services scientifiques, qui dépend de la Division de l'analyse des politiques et des affaires publiques. Dans le même temps, la Section de la justice a été transférée à la Division des traités et renommée Section de la prévention du crime et de la justice pénale, conformément à la Stratégie de l'ONUDC pour 2021-2025. Enfin, un Service de gestion des frontières a été créé au sein de la Division des opérations, afin de réunir l'expertise de l'Office en matière de lutte contre le trafic transfrontalier par voie maritime, terrestre et aérienne. Le Service centralise également toutes les interventions de l'Office dans le domaine de la lutte contre la criminalité qui ont un impact sur l'environnement afin de s'assurer que le commerce illicite de la faune, du poisson, du bois, des déchets et des minéraux est traité de manière cohérente. À cette fin, le Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime, le Programme de contrôle des conteneurs, le Programme mondial sur les crimes qui portent atteinte à l'environnement et au climat, le Programme mondial de renforcement du régime juridique contre le terrorisme, programme de renforcement de la coopération en matière d'enquêtes criminelles et de justice pénale sur l'itinéraire emprunté par la cocaïne en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Afrique de l'Ouest, le Programme de communication aéroportuaire et le Programme mondial de renforcement des capacités pour prévenir et combattre le crime organisé et la grande criminalité ont été réorientés pour faire rapport à cette nouvelle branche.

**Programme de travail financé par des contributions volontaires destinées à des fins spéciales au cours des exercices biennaux
2020-2021 et 2022-2023**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues</i>			<i>Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale</i>			<i>Fonds de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (total)</i>		
	<i>2020-2021 (montant effectif)</i>	<i>2022-2023 (budget révisé)</i>	<i>Variation (en %)</i>	<i>2020-2021 (montant effectif)</i>	<i>2022-2023 (budget révisé)</i>	<i>Variation (en %)</i>	<i>2020-2021 (montant effectif)</i>	<i>2022-2023 (budget révisé)</i>	<i>Variation (en %)</i>
A. Par thème									
Organes directeurs	–	–		–	–		–	–	
Direction exécutive et administration	2 051,1	2 652,1	29,3	–	–	–	2 051,1	2 652,1	29,3
Programme de travail :									
Lutte contre la criminalité transnationale organisée	57 087,1	66 476,5	16,4	152 959,4	216 339,8	41,4	210 046,5	282 816,3	34,6
Approche globale et équilibrée de la lutte contre le problème mondial de la drogue	88 772,7	113 937,1	28,3	108,2	286,6	165,0	88 880,9	114 223,7	28,5
Lutte contre la corruption	–	–	–	40 443,2	46 959,1	16,1	40 443,2	46 959,1	16,1
Prévention du terrorisme	–	–	–	34 341,8	35 263,0	2,7	34 341,8	35 263,0	2,7
Justice	322,6	4,7	(98,5)	108 447,8	121 575,5	12,1	108 770,4	121 580,2	11,8
Recherche, analyse des tendances et criminalistique ^a	21 104,1	23 115,7	9,5	24 947,4	26 054,5	4,4	46 051,5	49 170,2	6,8
Appui en matière de politiques	1 107,6	1 485,0	34,1	5 777,1	7 168,7	24,1	6 884,7	8 653,7	25,7
Coopération technique et appui opérationnel	3 068,8	3 044,0	(0,8)	3 136,7	4 231,3	34,9	6 205,5	7 275,3	17,2
Prestation de services de secrétariat et d'appui fonctionnel aux organes intergouvernementaux de l'ONU, à l'Organe international de contrôle des stupéfiants et au Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale	6 599,7	13 884,6	110,4	461,1	808,2	75,3	7 060,8	14 692,8	108,1
Appui aux programmes	1 780,6	2 359,2	32,5	6 061,5	5 400,0	(10,9)	7 842,1	7 759,2	(1,1)
Total	181 894,3	226 958,9	24,8	376 684,2	464 086,7	23,2	558 578,5	691 045,6	23,7

	<i>Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues</i>			<i>Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale</i>			<i>Fonds de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (total)</i>		
	<i>2020-2021 (montant effectif)</i>	<i>2022-2023 (budget révisé)</i>	<i>Variation (en %)</i>	<i>2020-2021 (montant effectif)</i>	<i>2022-2023 (budget révisé)</i>	<i>Variation (en %)</i>	<i>2020-2021 (montant effectif)</i>	<i>2022-2023 (budget révisé)</i>	<i>Variation (en %)</i>
B. Par région									
Afrique et Moyen-Orient	17 106,3	14 198,7	(17,0)	74 971,3	100 372,0	33,9	92 077,6	114 570,7	24,4
Asie du Sud, Asie de l'Est et Pacifique	10 661,4	16 061,4	50,6	24 185,9	43 018,1	77,9	34 847,3	59 079,5	69,5
Asie occidentale et centrale	26 978,9	28 529,0	5,7	16 359,1	19 109,4	16,8	43 338,0	47 638,4	9,9
Europe orientale et Europe du Sud-Est	3,7	–	(100,0)	2 967,6	5 256,7	77,1	2 971,3	5 256,7	76,9
Amérique latine et Caraïbes	62 631,0	73 892,3	18,0	29 063,4	46 398,1	59,6	91 694,4	120 290,4	31,2
Monde ^a	64 512,9	94 277,4	46,1	229 136,9	249 932,4	9,1	293 649,8	344 209,8	17,2
Total	181 894,2	226 958,8	24,8	376 684,2	464 086,7	23,2	558 578,4	691 045,5	23,7
C. Par division									
Bureau du Directeur exécutif	2 051,1	2 652,1	29,3	–	–	–	2 051,1	2 652,1	29,3
Division des opérations ^b	138 298,3	170 806,8	23,5	234 780,5	311 670,5	32,7	373 078,8	482 477,3	29,3
Division des traités	30 476,4	17 329,1	(43,1)	109 794,3	121 566,2	10,7	140 270,7	138 895,3	(1,0)
Division de l'analyse des politiques et des relations publiques	9 287,8	33 811,6	264,0	10 000,3	9 450,0	(5,5)	19 288,1	43 261,6	124,3
Division de la gestion	1 780,6	2 359,2	32,5	6 061,8	5 400,0	(10,9)	7 842,4	7 759,2	(1,1)
Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice	–	–	–	16 047,3	16 000,0	(0,3)	16 047,3	16 000,0	(0,3)
Total	181 894,2	226 958,8	24,8	376 684,2	464 086,7	23,2	558 578,4	691 045,5	23,7

^a Y compris le fonds subsidiaire pour l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice.

^b Y compris les montants versés aux partenaires d'exécution au titre de l'appui aux programmes.

Annexe II

Prévisions révisées concernant les ressources pour l'exercice biennal 2022-2023

Prévisions révisées concernant les ressources pour l'exercice biennal 2022-2023

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2022-2023</i>
A. Fonds destinés à des fins générales			
Postes	2 906,0	2 975,4	5 881,4
Autres objets de dépense	1 436,4	1 409,1	2 845,5
Total partiel	4 342,4	4 384,5	8 726,9
B. Fonds destinés à des fins spéciales			
Programme contre la drogue	106 459,2	120 499,6	226 958,8
Programme contre le crime	234 773,4	229 313,3	464 086,7
Total partiel	341 232,6	349 812,9	691 045,5
C. Fonds d'appui aux programmes			
Postes	20 270,6	21 864,3	42 134,9
Autres objets de dépense	5 919,1	5 642,8	11 561,9
Total partiel	26 189,7	27 507,1	53 696,8
D. Budget ordinaire	22 967,9	22 910,4	45 878,3
Total	394 732,6	404 614,9	799 347,5

Annexe III

Situation financière

A. Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues

Programme contre la drogue : état récapitulatif du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (exercices biennaux 2020-2021 et 2022-2023)

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2020-2021 (montant effectif)				2022-2023 (budget révisé)			
	Fonds destinés à des fins générales	Fonds destinés à des fins spéciales	Fonds d'appui aux programmes	Total	Fonds destinés à des fins générales	Fonds destinés à des fins spéciales	Fonds d'appui aux programmes	Total
I. A. Financement								
Solde des fonds en début d'exercice	14 015,2	308 297,9	33 044,4	355 357,5	16 684,0	253 921,8	28 051,8	298 657,5
Total partiel A	14 015,2	308 297,9	33 044,4	355 357,5	16 684,0	253 921,8	28 051,8	298 657,5
B. Recettes								
Contributions des États Membres	6 102,7	135 572,8	–	141 675,5	5 497,0	129 014,5	–	134 511,5
Contributions de donateurs nationaux	–	5 865,1	–	5 865,1	–	49 233,9	–	49 233,9
Contributions d'autres organisations gouvernementales	–	10 461,6	–	10 461,6	–	–	–	–
Contributions d'organisations internationales	–	9 140,2	–	9 140,2	–	15 000,0	–	15 000,0
Dons privés	–	4 589,2	–	4 589,2	–	2 823,6	–	2 823,6
Autres donateurs	–	–	–	–	–	–	–	–
Recettes diverses	–	1 495,3	78,2	1 573,5	–	–	–	–
Total partiel (recettes)	6 102,7	167 124,2	78,2	173 305,1	5 497,0	196 072,0	–	201 569,0
Montants versés à l'ONUDC au titre de l'appui aux programmes	–	(18 069,6)	18 069,6	–	–	(17 604,2)	17 604,2	–
Montants versés aux partenaires d'exécution au titre de l'appui aux programmes	–	511,5	(511,5)	–	–	232,5	(232,5)	–
Total partiel A	6 102,7	149 566,1	17 636,4	173 305,1	5 497,0	178 700,4	17 371,6	201 569,0
Total I (A+B)	20 117,9	457 864,0	50 680,8	528 662,6	22 181,0	432 622,2	45 423,4	500 226,6
II. C. Dépenses								
Direction exécutive et administration	401,8	2 051,1	3 927,0	6 379,9	628,5	2 652,1	4 832,4	8 113,0
<i>Programme de travail :</i>								
Lutte contre la criminalité transnationale organisée	–	57 087,1	–	57 087,1	–	66 476,5	–	66 476,5
Approche globale et équilibrée de la lutte contre le problème mondial de la drogue	–	88 772,7	212,8	88 985,5	–	113 937,1	272,3	114 209,4
Lutte contre la corruption	–	–	–	–	–	–	–	–
Prévention du terrorisme	–	–	–	–	–	–	–	–
Justice	–	322,6	–	322,6	–	4,7	–	4,7

	2020-2021 (montant effectif)				2022-2023 (budget révisé)			
	Fonds destinés à des fins générales	Fonds destinés à des fins spéciales	Fonds d'appui aux programmes	Total	Fonds destinés à des fins générales	Fonds destinés à des fins spéciales	Fonds d'appui aux programmes	Total
Recherche, analyse des tendances et criminalistique	2 350,5	21 104,1	899,9	24 354,5	1 935,6	23 115,7	1 588,1	26 639,4
Appui en matière de politiques	1 416,5	1 107,6	1 978,2	4 502,3	1 551,3	1 485,0	3 023,4	6 059,7
Coopération technique et appui opérationnel	946,4	3 068,8	3 635,1	7 650,3	1 337,0	3 044,0	1 975,8	6 356,8
Prestation de services de secrétariat et d'appui fonctionnel aux organes intergouvernementaux de l'ONU, à l'Organe international de contrôle des stupéfiants et au Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale	–	6 599,7	–	6 599,7	–	13 884,6	–	13 884,6
Appui aux programmes	–	1 780,6	8 686,5	10 467,0	–	2 359,2	13 344,8	15 704,0
Total II (C)	5 115,1	181 894,2	19 339,5	206 348,8	5 452,4	226 958,8	25 036,8	257 448,0
III. Autres ajustements des soldes^a	(1 681,2)	22 048,0	3 289,5	23 656,3	–	–	–	–
Total III	(1 681,2)	22 048,0	3 289,5	23 656,3	–	–	–	–
Solde des fonds en fin d'exercice (I – II – III)	16 684,0	253 921,8	28 051,8	298 657,5	16 728,6	205 663,4	20 386,6	242 778,6

^a Après ajustements opérés au titre des gains et pertes actuariels liés à la cessation de service, y compris l'ajustement opéré aux fins du rapprochement avec les Normes comptables internationales pour le secteur public.

B. Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

Programme contre le crime : état récapitulatif du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale^a (exercices biennaux 2020-2021 et 2022-2023)

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2020-2021 (montant effectif)				2022-2023 (budget révisé)			
	Fonds destinés à des fins générales	Fonds destinés à des fins spéciales	Fonds d'appui aux programmes	Total	Fonds destinés à des fins générales	Fonds destinés à des fins spéciales	Fonds d'appui aux programmes	Total
I. A. Financement								
Solde des fonds en début d'exercice	5 030,5	420 116,4	(1 611,3)	423 535,6	1 248,1	543 780,5	7 987,5	553 016,1
Total partiel A	5 030,5	420 116,4	(1 611,3)	423 535,6	1 248,1	543 780,5	7 987,5	553 016,1
B. Recettes								
Contributions des États Membres	3 720,0	388 001,3	–	391 721,3	3 122,0	306 137,0	–	309 259,0
Contributions de donateurs nationaux	–	4 845,2	–	4 845,2	–	7 082,9	–	7 082,9
Contributions d'autres organisations gouvernementales	–	83 409,3	–	83 409,3	–	115 675,0	–	115 675,0
Contributions d'organisations internationales	–	41 125,7	–	41 125,7	–	31 200,0	–	31 200,0

	2020-2021 (montant effectif)				2022-2023 (budget révisé)			
	Fonds destinés à des fins générales	Fonds destinés à des fins spéciales	Fonds d'appui aux programmes	Total	Fonds destinés à des fins générales	Fonds destinés à des fins spéciales	Fonds d'appui aux programmes	Total
Dons privés	–	7 944,4	–	7 944,4	–	2 300,0	–	2 300,0
Autres donateurs	–	13 721,6	688,7	14 410,2	–	–	–	–
Total partiel (recettes)	3 720,0	539 047,4	688,7	543 456,1	3 122,0	462 394,9	–	465 516,9
Montants versés à l'ONUDC au titre de l'appui aux programmes	–	(36 086,6)	36 086,6	–	–	(41 002,8)	41 002,8	–
Montants versés aux partenaires d'exécution au titre de l'appui aux programmes	–	930,5	(930,5)	–	–	19,6	(19,6)	–
Total partiel A	3 720,0	503 891,3	35 844,8	543 456,1	3 122,0	421 411,7	40 983,2	465 516,9
Total I (A+B)	8 750,5	924 007,7	34 233,5	966 991,7	4 370,1	965 192,3	48 970,7	1 018 533,0
II. C. Dépenses								
Direction exécutive et administration	–	–	–	–	–	–	–	–
Programme de travail :								
Lutte contre la criminalité transnationale organisée	497,8	152 959,4	1 840,2	155 297,3	511,7	216 339,8	2 106,4	218 957,9
Approche globale et équilibrée de la lutte contre le problème mondial de la drogue	–	108,2	–	108,2	–	286,6	–	286,6
Lutte contre la corruption	–	40 443,2	595,7	41 039,0	–	46 959,1	552,4	47 511,5
Prévention du terrorisme	–	34 341,8	202,9	34 544,6	–	35 263,0	116,6	35 379,6
Justice	120,8	108 447,8	2,5	108 571,2	297,5	121 575,5	–	121 873,0
Recherche, analyse des tendances et criminalistique	1 338,5	24 947,4	–	26 285,9	1 680,7	26 054,3	–	27 735,2
Appui en matière de politiques	–	5 777,1	3 487,7	9 264,8	–	7 168,7	2 169,2	9 337,9
Coopération technique et appui opérationnel	792,1	3 136,7	7 293,3	11 222,1	784,6	4 231,3	11 764,5	16 780,4
Prestation de services de secrétariat et d'appui fonctionnel aux organes intergouvernementaux de l'ONU, à l'Organe international de contrôle des stupéfiants et au Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale	–	461,1	–	461,1	–	808,2	–	808,2
Appui aux programmes	–	6 061,5	14 835,0	20 896,5	–	5 400,0	11 950,9	17 350,9
Total II (C)	2 749,3	376 684,2	28 257,3	407 690,8	3 274,5	464 086,7	28 660,0	496 021,2
III. Autres ajustements des soldes^b	4 753,1	3 543,1	(2 011,4)	6 284,8	–	–	–	–
Total III	4 753,1	3 543,1	(2 011,4)	6 284,8	–	–	–	–
Solde des fonds en fin d'exercice (I – II – III)	1 248,1	543 780,5	7 987,5	553 016,1	1 095,6	501 105,5	20 310,7	522 511,8

^a Y compris le fonds subsidiaire pour l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice.

^b Après ajustements opérés au titre des gains et pertes actuariels, y compris l'ajustement opéré aux fins du rapprochement avec les Normes comptables internationales pour le secteur public.

Annexe IV

Projet de résolution relatif au Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, soumis à la Commission des stupéfiants pour adoption

Exécution du budget du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues pour l'exercice biennal 2022-2023

La Commission des stupéfiants,

Exerçant les fonctions administratives et financières que l'Assemblée générale lui a confiées au paragraphe 2 de la section XVI de sa résolution 46/185 C du 20 décembre 1991,

Ayant examiné le rapport de la Directrice exécutive sur l'exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2022-2023¹,

Rappelant sa résolution 64/6 du 10 décembre 2021,

1. *Note* que le rapport de la Directrice exécutive sur l'exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2022-2023 contient des informations sur les ajustements à apporter au budget consolidé ;

2. *Note également* la confiance toujours aussi forte des donateurs dans l'exécution des programmes de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ;

3. *Note en outre* la participation de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime aux réformes menées à l'Organisation des Nations Unies ;

4. *Approuve*, en ce qui concerne les fonds destinés à des fins générales, le budget révisé d'un montant de 5 452 400 dollars des États-Unis pour l'exercice biennal 2022-2023 ;

5. *Entérine*, en ce qui concerne les fonds destinés à des fins spéciales et les dépenses d'appui aux programmes, le budget révisé suivant pour l'exercice biennal 2022-2023 :

Ressources prévues pour le Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues

	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>Budget approuvé (2022-2023)</i>	<i>Budget révisé (2022-2023)</i>	<i>Budget approuvé (2022-2023)</i>	<i>Budget révisé (2022-2023)</i>
Fonds destinés à des fins générales				
Postes	3 485,5	3 550,9	11	11
Autres objets de dépense	1 900,8	1 901,5		
Total partiel	5 386,3	5 452,4	11	11
Fonds destinés à des fins spéciales				
	181 098,3	226 958,8	136	140
Total partiel	181 098,3	226 958,8	136	140

¹ E/CN.7/2022/16-E/CN.15/2022/16.

	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>Budget approuvé (2022-2023)</i>	<i>Budget révisé (2022-2023)</i>	<i>Budget approuvé (2022-2023)</i>	<i>Budget révisé (2022-2023)</i>
Fonds d'appui aux programmes				
Postes	18 112,1	18 109,9	67	67
Autres objets de dépense	5 604,3	6 926,9		
Total partiel	23 716,4	25 036,8	67	67
Total	210 201,0	257 448,0	214	218

6. *Note* que les prévisions ci-dessus ont été établies sous réserve de la disponibilité des fonds.

Annexe V

Projet de résolution relatif au Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, soumis à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale pour adoption

Exécution du budget du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale pour l'exercice biennal 2022-2023

La Commission pour la prévention du crime et la justice pénale,

Exerçant les fonctions administratives et financières que l'Assemblée générale lui a confiées dans sa résolution 61/252 du 22 décembre 2006,

Ayant examiné le rapport de la Directrice exécutive sur l'exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2022-2023,

Rappelant sa résolution 30/2 du 10 décembre 2021,

1. *Note* que le rapport de la Directrice exécutive sur l'exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2022-2023 contient des informations sur les ajustements à apporter au budget consolidé ;

2. *Note également* la confiance toujours aussi forte des donateurs dans l'exécution des programmes de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ;

3. *Note en outre* la participation de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime aux réformes menées à l'Organisation des Nations Unies ;

4. *Approuve*, en ce qui concerne les fonds destinés à des fins générales, le budget révisé d'un montant de 3 274 500 dollars des États-Unis pour l'exercice biennal 2022-2023 ;

5. *Entérine*, en ce qui concerne les fonds destinés à des fins spéciales et les dépenses d'appui aux programmes, le budget révisé suivant pour l'exercice biennal 2022-2023 :

Ressources prévues pour le Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	Budget approuvé (2022-2023)	Budget révisé (2022-2023)	Budget approuvé (2022-2023)	Budget révisé (2022-2023)
Fonds destinés à des fins générales				
Postes	2 397,8	2 330,5	7	7
Autres objets de dépense	942,8	944,0		
Total partiel	3 340,6	3 274,5	7	7
Fonds destinés à des fins spéciales				
	404 130,5	464 086,7	320	360
Total partiel	404 130,5	464 086,7	320	360

	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>Budget approuvé (2022-2023)</i>	<i>Budget révisé (2022-2023)</i>	<i>Budget approuvé (2022-2023)</i>	<i>Budget révisé (2022-2023)</i>
Fonds d'appui aux programmes				
Postes	24 331,9	24 025,0	66	66
Autres objets de dépense	3 584,1	4 635,0		
Total partiel	27 916,0	28 660,0	66	66
Total	435 387,1	496 021,2	393	433

6. *Note* que les prévisions ci-dessus ont été établies sous réserve de la disponibilité des fonds.